

Monsieur Jean-Luc Brahiti, Président,
Communauté de Communes *Berry Grand Sud*
6 Grande Rue
18170 Le Châtelet

Le 10 Février 2020

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes *Berry Grand Sud* compte parmi ses compétences optionnelles la protection et la mise en valeur de l'environnement dont un programme de dix actions était annoncé dès juillet 2016.

Dans le cadre de cet engagement, vous avez récemment signé avec le préfet un contrat de transition énergétique, dont le détail (Berry Républicain du 30 janvier dernier) a retenu toute notre attention et remporte en partie notre adhésion. En partie seulement, car si l'éolien n'y figure pas ouvertement, il est bel et bien déjà avancé et défendu, ce à quoi nous nous opposons selon les arguments exposés dans le tract ci-joint.

Ce tract rédigé par nos soins, a été distribué à tous les habitants de nos deux communes, Épineuil-le-Fleuriel, Saint-Vitte et des environs, dans le but d'informer la population, à priori concernée par différents projets d'implantation de parcs éoliens.

A plusieurs reprises, vous avez bien montré votre intérêt pour notre patrimoine rural et notre qualité de vie que vous savez si bien défendre, mais il nous semble incompréhensible voire contradictoire de constater que d'une part, vous affichez une politique de développement du tourisme vert (que nous ne saurions mettre en doute) : le Canal de Berry, la Voie verte, le Pays du Grand-Meaulnes, le Parc et Château d'Ainay-le-Vieil *etc.*, et que d'autre part, vous ne vous opposez pas à la volonté d'implanter des parcs éoliens tous azimuts sur ce même Boischaud-Sud que nous chérissons tous, mais qui serait définitivement défiguré. S'il fallait donner un seul exemple : la manne financière envisagée à Épineuil et employée à développer, entre autres, le musée du Grand-Meaulnes ne ferait que ruiner cette réalisation, à la renommée mondiale. Le paysage ne serait plus perçu en soulevant les fameuses branches mais en contournant le regard des monstrueuses pales.

Par ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention, Monsieur le Président, et vous demandons avec énergie, comme à chacun des membres du conseil communautaire, de tout mettre en œuvre pour qu'aucun projet éolien ne soit réalisé dans le secteur de notre Vallée du Cher, à l'environnement encore presque miraculeusement épargné.

Aux ouvrages de référence cités, il convient d'ajouter la lecture de l'enquête parlementaire du député de la 5^{ème} circonscription du Vaucluse, Julien Aubert, en date du 26 novembre dernier, qui nous livre une étude des plus édifiantes et ne peut nous laisser indifférents. S'il fallait retenir une seule ligne de cette enquête, ce serait celle-ci :

« Il est grand temps d'interrompre tout soutien à l'éolien terrestre ».

Nous aussi, avant ces lectures, nous pensions que l'éolien, c'était bien !

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Un collectif d'habitants d'Épineuil-le-Fleuriel et de Saint-Vitte